



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

volailles

Question écrite n° 56267

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le règlement des demandes d'aide à la cessation d'activité avicole. Des informations dont il dispose, 8 dossiers restent en suspens en Deux-Sèvres. Sur un total de 11, seuls 3 ont été effectivement payés. Les autres, en l'absence de crédits suffisants, sont en instance à l'OFIVAL. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour pallier ces difficultés.

Texte de la réponse

La filière avicole a subi une grave crise en 1998 et 1999, due à une augmentation de la production et à une réduction des débouchés, notamment sur les marchés d'exportation. Afin de faire face à des difficultés d'ordre structurel, une mission d'évaluation des perspectives de la filière avicole a été réalisée par M. Daniel Perrin, ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts. Cet audit a mis en évidence la nécessité de restructurer cette filière de production intégrée et d'adapter les capacités de production aux besoins du marché. En conséquence, un dispositif d'aide à la cessation volontaire, totale ou partielle de l'activité d'élevage de poulets de chair a été mis en place dès le début de l'année 2000. Ce dispositif a connu un vif succès et a permis d'éliminer de l'appareil de production les bâtiments les moins performants sur la plan technique. L'enveloppe financière disponible pour ce programme a été rapidement consommée. Une enveloppe complémentaire vient d'être débloquée à l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (OFIVAL) pour permettre de solder cette mesure dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56267

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 138

Réponse publiée le : 9 avril 2001, page 2088